

*Lettre sur la sophistication des vins.* A Liege, chez Lemarié, 1781. Broch. de 20 pages.

**P**Ar *sophistication*, l'auteur entend l'altération des vins par une certaine drogue qu'il appelle *Scherp*; drogue mystérieuse, mais dont malgré toutes les précautions des marchands & des fabricateurs de vins, il est parvenu à connoître la composition. " Le *Scherp*, dit-il, est un mélange de sel de saturne, de vitriol blanc, d'alun brut, de nitre, de noix de galles, de borax, de verre mis en poudre, de corne de cerf, & de gomme arabique „.

Le vin sophistiqué par le *Scherp* " produit des maladies de nerfs les plus rebelles; „ il occasionne la paralysie, l'épilepsie, l'asthme convulsif, la jaunisse, la cécité, des obstructions du bas-ventre, des constipations les plus cruelles, des rétentions d'urine, des diarrhées, la suppression de règles, des hydropisies, le marasme & la consommation „.

En voilà bien assez pour armer la police contre le *Scherp*, & contre tous ceux qui mêlent aux vins des ingrédients nuisibles. " En Allemagne la loi les condamne au dernier supplice. Dans les provinces des Pays-bas le placard du 21 Décembre 1549, veut